RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Ascensoriste

L'ascensoriste installe, entretient, dépanne et modernise les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants sur différents sites. La profession recrute pour rénover les équipements et rendre les logements et établissements accessibles à tous.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Salaire débutant : **1868 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Monteur-dépanneur / monteuse-dépanneuse d'ascenseurs, Monteur-réparateur / monteuse-réparatrice d'ascenseurs, Technicien / technicienne ascensoriste

Secteur professionnel : Maintenance

Centres d'intérêt : J'ai envie de créer, construire, rénover, J'ai le souci du détail, J'aime le travail manuel, J'aime me déplacer, voyager



© Kyryl Gorlov/iStock/Getty Images

Le métier

Installation et réglages

En suivant les plans et schémas de réalisation, l'ascensoriste équipe la cage de l'ascenseur : mise en place des barres de guidage, implantation du moteur et de sa commande, pose des portes palières et des boutons d'appel, câblages et raccordements électriques. Il ou elle procède ensuite au montage de la cabine, aux contrôles et réglages avant la mise en service.

Maintenance et dépannage

Quand il ou elle est responsable de la maintenance d'un parc d'ascenseurs, de monte-charge ou d'escaliers mécaniques, l'ascensoriste procède régulièrement aux contrôles, nettoyages et réglages (vitesse, éclairage, ventilation…) des installations. Les ascenseurs connectés sont surveillés à distance. En cas de panne, il faut identifier le système défaillant et effectuer un échange (carte électronique, boîtier électrique…). La pièce défectueuse est réparée à l'atelier de l'entreprise ou renvoyée chez le fabricant. Lors de la remise en service, après avoir effectué les tests réglementaires, l'ascensoriste remplit les fiches techniques qui constituent le dossier de maintenance de l'appareil.

Modernisation et adaptation

L'ascensoriste adapte les installations aux besoins des usagers en tenant compte de l'augmentation des charges transportées et de la vitesse de déplacement. Il ou elle réalise les modifications nécessaires pour maintenir les installations en conformité avec l'évolution de la réglementation.

Compétences requises

De la mécanique aux technologies numériques

Qu'ils soient à traction électrique ou hydraulique, les ascenseurs sont des équipements relativement complexes. L'ascensoriste doit être au fait des différentes techniques et technologies. Le montage et l'entretien requièrent une certaine polyvalence. Des connaissances en mécanique (soudage, montage), hydraulique, électrotechnique, câblage électrique, électronique, automatismes et informatique sont indispensables. Il ou elle utilise des applications sur tablette pour accéder à des documentations techniques, ainsi que des systèmes de gestion de maintenance assistée par ordinateur.

Rigueur et méthode

En liaison régulière avec sa hiérarchie (radio, téléphone portable), l'ascensoriste opère de manière autonome sur le parc d'appareils qui lui est confié. Il lui faut analyser rapidement le problème technique et adapter son intervention en appliquant les procédures, les règlementations et les normes de sécurité.

Le sens du dialogue

En contact direct avec des architectes, des professionnels du bâtiment, des organismes de logements sociaux, des syndics, des copropriétaires ou des habitants, l'ascensoriste doit avoir un bon sens relationnel. Lors d'une panne ou même d'un arrêt pour cause de maintenance, il ou elle doit faire preuve de sang-froid, de patience et de compréhension face à des usagers quelquefois exigeants.

Où l'exercer ?

Disponibilité obligatoire

Les horaires sont généralement réguliers, mais il peut y avoir des astreintes, la nuit et les jours fériés, par exemple. Les interventions d'urgence nécessitent d'être disponible et réactif. La remise en marche doit se faire dans les meilleurs délais, en respectant la réglementation et en garantissant la sécurité des usagers.

En solo ou en équipe

L'ascensoriste travaille souvent en équipe sur les chantiers. Intervenant en solo ou en binôme, il ou elle se déplace sur site à bord d'un véhicule de service. Ses tournées d'inspection l'amènent à des déplacements quotidiens. Le permis de conduire est donc indispensable.

Un métier physiquement exigeant

L'ascensoriste exerce souvent dans des postures inconfortables, en hauteur, en milieu confiné et à proximité du vide. Il ou elle doit présenter une bonne condition physique, et ne doit pas avoir de problème de dos, d'allergie respiratoire, de trouble de l'équilibre ou de la vue (daltonisme). Le port d'équipements de protection (casque, harnais, gants...) est obligatoire.

Les études

Après la 3e

3 ans pour préparer un bac professionnel (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés ; maintenance des systèmes de production connectés),

éventuellement complété par le CS technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation) en 1 an.

Après le bac

2 ans pour obtenir le BTS maintenance des systèmes, option A systèmes de production ou option D systèmes ascenseurs et élévateurs.

bac ou équivalent

→ Bac pro maintenance des systèmes de production connectés

→ Bac pro métiers de l'électricité et de ses environnements connectés

→ Technicien de montage et de modernisation d'ascenseurs

bac + 1

→ CS technicien(ne) ascensoriste (service et modernisation)

bac + 2

→ BTS maintenance des systèmes option A systèmes de production

→ BTS maintenance des systèmes option D systèmes ascenseurs et élévateurs

Emploi et secteur

Petites et grandes entreprises

Le secteur des ascenseurs compte une majorité de PME (petites et moyennes entreprises), mais aussi quelques multinationales. Certaines sociétés fabriquent et installent les ascenseurs, monte-charge, escaliers mécaniques et trottoirs roulants. D'autres assurent uniquement la maintenance, la rénovation et l'assistance aux usagers. Les grandes entreprises proposent généralement l'ensemble de ces prestations.

Du travail assuré

L'évolution de la réglementation, la mise en accessibilité des bâtiments et le besoin de renouveler le parc existant ont favorisé l'embauche, notamment dans les grandes villes. Partout, il faut entretenir, équiper et moderniser les ascenseurs des immeubles, entreprises, hôpitaux, gares ou centres commerciaux. Sans oublier leurs variantes : portes automatiques, escaliers mécaniques, trottoirs roulants et monte-charge. Les ascensoristes peuvent donc trouver un emploi dans leur région.

Des perspectives d'évolution

Après quelques années d'expérience, il est possible d'évoluer vers les postes de chef d'équipe, de chef de chantier ou d'atelier, de se spécialiser sur certains matériels

(ponts roulants, téléphériques...), de s'orienter vers le technico-commercial, la formation, la planification et la gestion des interventions, des chantiers...

Secteur

Maintenance

Salaire du débutant *

À partir de 1868 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Fédération des ascenseurs, avec une page dédiée aux formations de technicien ascensoriste.

Association française des ingénieurs et responsables de maintenance.

Centres d'intérêt

J'ai envie de créer, construire, rénover →

J'ai le souci du détail →

J'aime le travail manuel →

J'aime me déplacer, voyager →

Autres métiers à découvrir

Domoticien

Électricien installateur

Chef de chantier en installations électriques

Technicien de maintenance en infrastructure aéroportuaire

Chef d'exploitation des remontées mécaniques